



Communauté
d'Agglomération
du Pays
de Saint-Malo



→ L'ÉNERGIE-MER POUR ENTREPRENDRE

SAINT-MALO AGGLOMÉRATION

Newsletter n°37
30 juin 2011



Saint-Malo Agglomération soutient Phytomarc

La société GOEMAR porte le projet **PHYTOMARC** labellisé le 24 Novembre 2010 par le pôle de compétitivité Valorial pour « la mise au point d'extraits végétaux pour protéger la plante contre des agressions biotiques et abiotiques ».

Ce projet vise à valoriser les sous produits issus de la distillerie du marc de raisin et à mesurer leur efficacité sur des cultures pour lesquelles le contexte de la protection phytosanitaire est de plus en plus contraignant.

L'objectif est de diminuer de 50 % l'utilisation des pesticides.

Saint-Malo Agglomération soutient ce projet à hauteur de 129 193 €, pour un coût total du projet de près de 1,6 millions d'€.

Subventions et cotisations 2011

Les élus du conseil communautaire de ce 30 juin ont voté les subventions et cotisations aux organismes économiques auxquels Saint-Malo Agglomération adhère. Ainsi, Saint-Malo Agglomération renouvelle sa participation au **GEIQ du secteur BTP**, au réseau **"Si tous les ports du monde"**, à l'association **PHASE**, à **Pays de Saint-Malo Entreprendre**, à **Bretagne Développement Innovation**, à **CBB Développement**, au **CRIT** Santé Bretagne, et à la **MEITO**. Au total, ce sont plus de 9 000 € qui sont versés en faveur des différents organismes de développement économique.

AFU et VIRHYDRO s'implantent sur les Mottais



Philippe et Sylvaine BLANCARD ont repris en 2007 les entreprises **AFU (Atelier Fabrication et Usinage)** et **VIRHYDRO**, entités qui totalisent aujourd'hui un effectif d'environ 20 salariés.

AFU est une entreprise industrielle qui réalise des études mécaniques, la conception et l'usinage de pièces tant métalliques, que des composites techniques. VIRHYDRO conçoit et fabrique des appareils de pêche hydrauliques et électriques.

Afin de répondre à l'objectif de croissance de l'activité de chacune des 2 entreprises, les dirigeants ont souhaité acquérir une parcelle sur le Parc des Mottais d'une contenance d'environ 9770 m², pour y construire un bâtiment de 1500 m² environ.

Contact :

AFU : 02.99.82.14.88, site Internet : www.afu-mp.com

VIRHYDRO : 02.99.82.54.02, site Internet : www.fishing-machine.com

Saint-Malo Agglomération poursuit son partenariat avec Rennes Atalante



Le Conseil communautaire de Saint-Malo Agglomération a voté ce jeudi la 3^{ème} convention triennale de partenariat avec Rennes Atalante, pour la période 2011 - 2014.

Les 3 axes de travail prioritaires, élaborés en collaboration avec Rennes Métropole, sont l'appui à la création et au développement d'entreprises technologiques et/ou accompagnement des projets innovants; le développement de projets collaboratifs territoriaux; et l'animation, la promotion et la mise en réseau d'entreprises technologiques.

Par cette convention, Saint-Malo Agglomération s'engage à verser une subvention annuelle à Rennes Atalante de 135,9 K€ en 2011.

Contact :

Saint-Malo Agglomération, 02.23.15.17.23 ou c.alami@stmalo-agglomeration.fr

2 nouvelles entreprises s'implantent à La Folleville



L'entreprise Maslard Frères, créée en 2000, et cogérée par Mickaël et Frédéric MASLARD, développe une activité de couverture et zinguerie en neuf et en remaniage.

Afin de développer de son activité, l'entreprise a souhaité se rapprocher de Pierre CHOUIN, maçon indépendant.

C'est dans ce cadre que les 2 structures ont acquis auprès de Saint-Malo Agglomération un terrain sur le parc d'activité de la Folleville à La Fresnais, d'une surface d'environ 2 000 m² sur lequel sera construit un bâtiment de 360 m² environ.

Contact :

SARL Maslard 02.99.58.77.35
Pierre CHOUIN 06.99.06.29.74



www.stmalo-agglomeration.fr



Communauté
d'Agglomération
du Pays
de Saint-Malo

6 rue de la ville Jégu - BP 11
35260 CANCALE
Tél : 02 23 15 10 10
courriel : eco@stmalo-agglomeration.fr
www.stmalo-agglomeration.fr

© SAINT MALO AGGLOMÉRATION 2011 - Réalisation Concept-Image | [Désinscription](#)

